

La transition agroécologique : défis et enjeux

Déclaration du groupe de l'UNAF

L'avis s'attache à présenter les atouts de l'agroécologie en réponse aux différents défis environnementaux et de compétitivité économique mais aussi de l'alimentation et de la santé notamment, qui intéressent au premier chef les familles et les générations futures.

Le groupe de l'UNAF regrette que les remarques de certains membres n'aient pas été suffisamment prises en compte pour définir de façon moins partisane les voies -et non la seule voie- pour parvenir à une montée en charge de l'agroécologie.

Le groupe de l'UNAF, favorable à l'agroécologie, aurait préféré que soient mieux pris en compte les avancées, les atouts de la recherche qui ont permis de réels progrès dans l'évolution de l'agriculture dite conventionnelle.

Dans les débats en section, l'agriculteur d'aujourd'hui apparaît le plus souvent comme une « marionnette » au service d'un système mercantile orchestré par les fabricants d'intrants, les banques et l'agroalimentaire. L'avis dépeint insuffisamment les contrastes et les nuances. Pour le Groupe de l'UNAF, il aurait été plus constructif de souligner et de valoriser les bonnes pratiques, qui sont déjà mises en œuvre au profit des consommateurs et de l'environnement, telles que la traçabilité, les plans de mises aux normes, les mesures agroenvironnementales ..., qui s'inscrivent clairement dans le projet agroécologique.

Bien que le groupe de l'UNAF ne partage pas la tonalité générale de l'avis, qui en appelle à une rupture plus qu'à une transition malgré son titre, pour autant, il n'est pas non plus raisonnable de s'opposer à cette nécessaire évolution à condition qu'elle soit progressive.

Ces évolutions souhaitables, respectueuses de l'environnement, tout en assurant une alimentation saine pour les consommateurs doivent permettre aux agriculteurs de dégager des revenus suffisants pour investir dans leur outil de production tout en faisant vivre leur famille dans de bonnes conditions.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.

